

SISTERON: L'URBANISME COMMERCIAL EXPLIQUÉ

HPI, 17/04/2020

Une table ronde sur l'urbanisme commercial avait été organisée dans la salle du conseil municipal par l'Association des Maires 04 et de la CCIT. Les invités qui ont animé cette table ronde devant les maires venus de tout le département. Le président de la CCIT, Daniel Margot, et le président de l'Association des maires 04, Daniel Spagnou, ont ouvert la table ronde.

L'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) détaillée par Nathalie Fourneau est un « outil » mis à disposition des collectivités locales afin de redynamiser les centres villes ou centres bourg en leur permettant de créer ou recréer de l'attractivité. Ceci en adaptant et en modernisant les logements et les locaux commerciaux. Cette ORT se concrétise par la signature d'une convention comprenant tout ou partie des actions d'amélioration de l'habitat.

Le préfet Olivier Jacob a évoqué les signatures des avenants « cœur de ville » en décembre dernier, de Manosque et Digne, « ces deux villes ayant été désignées par le gouvernement parmi les 220 villes retenues dans le programme cœur de ville. » Toutes les communes du département ne pourront pas bénéficier d'une ORT, « celles qui seront visées le seront pour leurs fonctions de centralité de plusieurs ordres. » Un nouveau projet est en réflexion, « petites villes de demain » pour celles de moins de 20 000 habitants,



Les élus venus de tout le département pour assister à cette table ronde.

ajoutait-il encore. Les nouveautés législatives et réglementaires, le nouveau rôle des CCI dans les commissions départementales d'aménagement commercial et un diagnostic de l'urbanisme commercial départemental ont ensuite été présentés aux élus.

Françoise LATOUR